

La Revue de l'IRES publie ci-après un article de Mimo Carriéri : cet article devait paraître dans le numéro spécial de la Revue du Mouvement Social consacré au Syndicalisme Européen (n° 162).

Pour des raisons techniques la contribution de Mimo Carriéri n'avait pu y être jointe. Comme elle avait été discutée - ainsi que les autres articles de ce numéro spécial du Mouvement Social - au sein d'un séminaire organisé par l'IRES il nous a paru utile de la reprendre dans notre Revue.

LES SYNDICATS FACE AUX PARTIS EN EUROPE

Mimo CARRIERI *

1. LES TENDANCES DU SYNDICALISME PENDANT LES ANNÉES QUATRE-VINGT

Au cours des années soixante-dix, une convergence substantielle des systèmes de relations professionnelles s'était affirmée en Europe : cette convergence s'était manifestée par l'augmentation constante de la représentation sociale et des taux de syndicalisation, ainsi que par l'augmentation du "pouvoir de menace" envers le système politique. Elle s'était encore affirmée par la diffusion de formes de démocratie industrielle, qui pour la première fois conditionnaient diffusément les pouvoirs des entrepreneurs. Elle se repérait aussi par la généralisation (quoiqu'avec des exceptions notables) d'expériences qui peuvent être reconnues comme relevant de l'échange politique ou du néo-corporatisme (dans lesquels les syndicats échangent du consensus avec les gouvernements et les entrepreneurs contre des avantages sociaux et économiques). Elles avaient touché - même si cela n'avait pas été d'une manière durable - des nations qui étaient de tradition pluraliste (c'est-à-dire fondée surtout sur le conflit et la négociation collective) comme l'Italie et la Grande-Bretagne (Crouch et Pizzorno, 1979).

Au contraire, dans la littérature scientifique, les années quatre-vingt sont très fréquemment caractérisées comme celles de la croissance des divergences dans les modèles d'action syndicale, celles-ci se conciliant par ailleurs avec une interdépendance croissante des économies européennes (Streeck, 1991).

* Chercheur à l'IRES à Rome ; centre de recherche de la CGIL.

Les problèmes que les syndicats doivent aborder dans les différents pays sont semblables sous de nombreux aspects. Parmi les plus importants citons : les changements de la structure sociale et de la composition sociale du salariat ; le changement dans l'organisation de la production pour plus de flexibilité par le dépassement du fordisme ; une agressivité croissante des managers, cherchant à intégrer dans l'entreprise des éléments importants des relations professionnelles.

Toutefois, la capacité de réponse et de réaction des mouvements syndicaux n'a pas été la même, ni quand on examine leur logique d'action, ni quand on regarde leur efficacité à travers leurs résultats.

Pendant ces dix ans, la différence entre les syndicats forts et les syndicats faibles a augmenté. On peut le vérifier tout d'abord par les taux de syndicalisation, qui ont continué à croître dans des pays comme la Suède et le Danemark, mais qui ont diminué d'une manière dramatique dans d'autres pays comme la France et l'Espagne, avec toute une variation de situations intermédiaires.

Mais cela est visible aussi à travers d'importantes dimensions qualitatives. En effet, ce n'est qu'une partie des syndicats qui a réussi à démontrer sa capacité à contribuer à l'amélioration des performances des entreprises, sans tomber dans les mécanismes de relations humaines (gérées par les managers selon leurs intérêts), mais plutôt en renouvelant les formes de participation et de démocratie industrielle.

Sur la base de cette distinction on peut parler de deux grands groupes de syndicats :

- un premier, où l'on repère une stratégie et une manière d'agir plus efficaces devant les nouveaux problèmes, et dont font partie - avec quelques différences - les pays de la Scandinavie, l'Allemagne, l'Autriche, et, en partie, l'Italie ;
- un deuxième, où l'on observe des signes de faiblesse progressive, s'il ne s'agit pas d'un vrai déclin, et auquel appartiennent les autres pays de l'Europe méditerranéenne et dans une certaine mesure le Royaume-Uni.

2. LES PROBLÈMES POUR LES SYNDICATS : LES RAPPORTS SYNDICATS-PARTIS

Parmi les causes qui expliquent ces différences croissantes on peut en relever quelques-unes en particulier :

- a) la modification des orientations des gouvernements et des acteurs publics qui sont devenus plus défavorables pour les syndicats ;

- b) le cycle politique qui est dans son ensemble peu favorable à la gauche (même s'il n'est pas aussi catastrophique que le soutiennent d'aucuns) ;
- c) l'augmentation des différences dans les choix et dans les logiques d'action entre les syndicats et les partis (en particulier de gauche) dans quelques pays.

S'agissant du premier point on peut synthétiquement rappeler que, comme il avait été déjà relevé au début des années quatre-vingt (Carrieri et Donolo, 1983), les tendances néo-corporatistes se sont trouvées menacées par les changements dans les modes d'action de gouvernements devenus moins dépendants du consentement des syndicats et ne voulant plus se lier aux syndicats par des accords sur les grandes questions publiques.

Comme on a pu le voir par la suite, le déclin des politiques keynésiennes a été accompagné par la croissante importance de la contrainte extérieure et par la limitation des déficits publics, qui a augmenté la pression pour réduire les dépenses sociales. Les priorités publiques ont été accordées aux équilibres budgétaires et à la compétitivité des systèmes économiques nationaux : ceci a mis les gouvernements dans la situation d'être plus proches des intérêts du monde des entreprises.

La réduction des dépenses sociales, et l'attention plus grande aux besoins de flexibilité des entreprises a même éloigné quelques gouvernements de gauche des syndicats : c'est ce qui est arrivé en France, et en Espagne, où les points de friction entre M. Gonzales et l'UGT, pourtant proche du PSOE, ont été nombreux.

Pour ce qui est du deuxième point, on doit rappeler d'abord que l'élargissement du rôle (social et politique) des syndicats s'est généralement produit au moment où les partis de gauche étaient au pouvoir (Goldthorpe, 1984). Des liaisons avec les partis chrétiens, où d'autres encore, n'ont pas manqué non plus ; mais elles n'ont pas été aussi décisives pour l'action syndicale ou pour la qualité des résultats (dont le plus important a été l'Etat-Providencia).

Certes, pendant les années quatre-vingt, la gauche est restée au pouvoir dans d'importants pays européens (France, Suède, Autriche), mais à l'intérieur d'une tendance électorale peu brillante dans l'ensemble. Après 1989 la crise irréversible des partis d'inspiration communiste n'a pas été compensée par des signes de reprise dans les pays sociaux-démocrates.

Naturellement, il faut faire une distinction. Cette crise est bien plus importante dans les pays où l'influence des partis communistes avait été plus grande (comme en Italie et en France), et où les retards sont plus grands pour la construction d'une identité diffé-

rente¹ ou pour l'élaboration de nouveaux programmes (on peut opposer le PS en France d'une part et d'autre part le Labour et le SPD). Quoique moins grands ces problèmes sont toutefois aussi sérieux dans d'autres pays, pour lesquels - comme l'a soutenu un observateur italien, M. Giorgio Ruffolo² - il serait nécessaire de parler d'un "*reclassement radical*" - plutôt que d'une crise - de l'identité sociale-démocrate.

En effet le nouveau programme fondamental du SPD ne lui a pas procuré immédiatement des avantages électoraux. Au Royaume-Uni, malgré des efforts de renouvellement, le Labour n'a pas regagné du crédit auprès des électeurs du centre. Même en Suède la défaite électorale de 1991 a donné le signal de la fin du modèle classique du réformisme dans un seul pays.

Par rapport à ces tendances générales, le rapport entre les syndicats et les partis (surtout de gauche) s'avère une variable importante pour comprendre le poids des syndicats dans leurs pays - même si elle ne suffit pas à l'expliquer toute seule. Ainsi, un syndicat aussi fort et représentatif que le danois - qui a gagné en adhérents même au cours des années quatre-vingt - a eu une faible influence politique pendant cette période, et a même rencontré des difficultés croissantes dans la négociation collective du fait de l'affaiblissement de la sociale démocratie, donc sans un fort pendant politique (Baglioni, 1989).

3. SYNDICATS ET PARTIS : LE PROBLÈME

Historiquement les relations syndicats-partis se sont organisées suivant deux modèles dominants - du moins en Europe occidentale. L'un a été celui de la dépendance, employé par les partis communistes envers les syndicats de même souche ; et l'autre celui de l'interdépendance, construit sur une sorte de division du travail entre les syndicats et les partis sociaux démocrates de référence (Blanpain, 1982).

L'interdépendance offrait la possibilité de relations plus équilibrées entre les partis et les syndicats. Elle permettait aussi que ce soit l'un ou l'autre qui amorce un renouvellement stratégique : comme, par exemple, l'a fait la LO suédoise en 1975 avec l'objectif de la "démocratie économique".

(1) C'est le cas du nouveau parti de la gauche en Italie, le PDS issu de l'ancien PCI, qui est né avec de grandes ambitions de renouvellement, mais avec peu d'efficacité d'action.

(2) Ancien ministre de l'Environnement, économiste et intellectuel de l'aile gauche du PSI, animateur de la revue MicroMega qui veut organiser un débat dans l'ensemble de la gauche italienne (NDLR).

Dans les années soixante-dix la polarisation entre les deux modèles s'est atténuée et compliquée. En effet, le modèle de l'interdépendance, qui valorise le rôle autonome et représentatif du syndicat, s'est presque généralisé en Europe occidentale.

Les principaux syndicats et partis en Europe se sont rapprochés des règles de coopération et d'égalité des rôles. De ce point de vue le cas le plus exemplaire de rapprochement vers les modèles sociaux démocrates a été donné par la CGIL et par le PCI en Italie, où l'on réclamait même pour le syndicat - au cours des années soixante-dix - la fonction de "*soggetto politico*" (acteur politique), d'une certaine manière ajoutée ou concurrentielle avec celle que les partis remplissaient. En même temps l'affirmation des tendances néo-corporatistes marquait un changement dans les limites classiques de la division du travail entre les partis et les syndicats, parce que ces derniers pénétraient de plus en plus dans l'arène politique (comme gouvernement privé de fonction publique (Schmitter, 1979), arène occupée auparavant seulement par les partis).

Mais cette poussée ne s'affirmait pas complètement et exacerbait de nouvelles contradictions.

Les problèmes principaux se sont produits dans des situations de pluralisme syndical et politique et de conflit entre les partis de gauche : ainsi en Italie au début des années quatre-vingt à cause de l'opposition entre le PCI et le PSI sur les accords tripartites de concertation (qui ont été acceptés seulement par la CISL et l'UIL)³ ; ou en Espagne pendant la même période avec la grande compétition entre CCOO et UGT qui doublaient les désaccords entre PCE et PSOE ; ou encore au Royaume-Uni au cours des années soixante-dix à cause de la différence de stratégies du parti travailliste et du TUC sur la politique des revenus.

Il semblait malgré tout que des formes de coopération ou de convergence pouvaient s'affirmer. Mais l'image positive d'un bon rapport entre syndicat et parti, si elle est valide jusqu'au début des années quatre-vingt, doit être revue pour les années suivantes.

Une première observation (comme celle que l'on trouve dans Cella et Treu, 1986) montre que seuls quelques pays de l'Europe du centre nord se rapprochaient du modèle de rapport, somme toute positif, que nous avons qualifié d'interdépendant. Dans les autres pays européens prévalaient des formes d'intégration autoritaires dans le système politique (dans les pays de l'Est avant 1989), ou une absence de rapport

(3) Après un premier accord tripartite (gouvernement-syndicats-patronat) en 1983, le premier ministre socialiste Craxi voulait imposer un deuxième accord en 1984, mais a dû affronter l'opposition conjointe du PCI et de la CGIL. Ces événements ont abouti à l'éclatement de l'unité syndicale CGIL-CISL-UIL (NDLR).

systématique (comme dans le cas - hors d'Europe - des Etats-Unis et du Japon), ou encore survivaient des rapports de dépendance (dans le syndicalisme d'opposition avec une influence communiste, comme au Portugal).

L'optimisme d'un rapprochement possible des différents modèles n'était en réalité pas justifié. Il est devenu clair que ce n'était que dans quelques pays comme l'Italie et la France que tous les syndicats ou une partie d'entre eux avaient choisi de valoriser l'autonomie et l'interdépendance. Cette perspective n'était pas généralisable aux autres expériences syndicales : celles où prévalait nettement le marché comme critère de régulation (Etats-Unis et Japon), et celles où prévalait rigide l'étatisme (comme auparavant dans les pays communistes). Il faut aussi tenir compte d'autres facteurs de complication. Le modèle de l'interdépendance a été construit dans des pays et des partis sociaux démocrates. Mais dans différents pays européens, de l'Italie jusqu'à la Hollande et à la Belgique, des syndicats d'inspiration chrétienne sont présents, liés par un biais ou un autre à des partis qui ont la même orientation. Ces derniers ont aussi pratiqué une certaine relation d'interdépendance à propos des politiques sociales, même si elles sont moins efficaces au niveau des revenus collectifs, et même si elles sont orientées davantage dans un sens sélectif et non universaliste. Dans le passé ces syndicats (ou tendances à l'intérieur d'un seul syndicat, comme en Allemagne) ont poussé leurs partis dans la direction d'une "économie sociale de marché" : le courant chrétien du DGB a réussi à imposer les premières expériences de cogestion dans l'après-guerre. Il faut reconnaître à ces syndicats des mérites même au cours des années quatre-vingt, parce qu'ils ont contribué à s'opposer, dans les partis de même tendance, à la tentation des politiques de type néo-libéral.

Des différences significatives se sont aussi manifestées à l'intérieur du groupe des syndicats sociaux démocrates. En effet, et dans le cas du Royaume-Uni et dans celui de la Suède, il existe non seulement une affiliation directe des organisations syndicales au parti (surtout auparavant), mais en plus, ils exercent une intervention directe dans la collecte des ressources de ce parti et dans ses décisions. Certes, jusqu'au début des années quatre-vingt, dans ces deux pays les syndicats ont exercé un certain pouvoir d'influence et de veto sur leurs partis respectifs (même quand ils étaient au pouvoir), jusqu'à les conditionner dans de nombreux cas. La force de cette relation semble s'être progressivement réduite, particulièrement dans le cas anglais (où elle avait fonctionné comme contrainte pour l'action gouvernementale du parti).

On peut donc constater qu'au cours des années quatre-vingt la ressource pour les syndicats consistant à utiliser les liens d'interdépendance a pesé un peu moins, parce qu'elle s'est réduite significativement dans beaucoup de pays : notamment en Italie, en France, ou au Royaume-Uni.

Mais cela ne veut pas dire qu'elle soit moins importante. Car elle reste a priori une condition nécessaire pour une politique de réformes. Et les pays comme la Suède et l'Allemagne où la gauche présente des perspectives meilleures, grâce à un renouvellement conforme à un programme, grâce à leur force d'organisation, ou grâce au cadre légal favorable, sont ceux aussi où l'interdépendance a continué à fonctionner.

4. LES RAISONS DE LA DIFFICULTÉ

Les facteurs qui ont poussé à la réduction des conditions favorables sont de deux types :

- 1) le cercle vertueux syndicats-partis-Etat qui avait fonctionné pendant la phase de "régulation fordiste" s'est interrompu ; en effet la liaison entre les syndicats et les partis avait été longuement alimentée sur la base des résultats dus à la croissance obtenus par les politiques économiques et sociales nationales ;
- 2) les logiques d'agrégation d'intérêts au sein des syndicats et au sein des partis se sont éloignées et par conséquent les causes de différenciation et de conflit entre eux ont augmenté.

Voyons ces problèmes d'un peu plus près :

- le passage aux économies post-fordistes a été un problème et pour les syndicats et pour les partis de gauche. Mais les syndicats ont rencontré plus de difficultés d'adaptation, parce qu'ils étaient davantage habitués à représenter des intérêts (plus) homogènes, lesquels au contraire ont fait défaut dans la nouvelle situation ; les partis avaient déjà une plus grande aptitude à représenter des intérêts hétérogènes ;
- tandis que les syndicats rencontraient par conséquent de plus grandes difficultés pour unifier les salariés, les partis - même les partis de gauche - se projetaient vers la représentation d'autres intérêts sociaux. Par conséquent la tendance vers les *catch-all parties* (partis attrape-tout) déjà signalée dans les années soixante s'est développée avec des résultats inégaux. Cette tendance concerne un peu tous les pays (PS français, SPD, Labour) et elle réduit les chances d'entente automatique avec les syndicats, puisqu'il y a possibilité de

conflit entre les intérêts (ou une partie) que représente le parti et ceux que représente le syndicat ;

- la diminution quantitative des travailleurs de l'industrie et la différenciation accrue des intérêts des travailleurs se traduisent par une réduction de la centralisation organisationnelle et de la capacité de centralisation contractuelle des syndicats (la situation est plus visible en Suède, pays à forte tradition centralisée). Ceux-ci sont menacés par l'augmentation des intérêts sous statuts particuliers et par la diminution de la solidarité parmi les salariés ; pendant ce temps, les partis sont à la recherche d'autres vecteurs d'unification (les valeurs, les caractéristiques du développement, le maintien de l'expansion économique) : on en voit un exemple évident dans le nouveau programme fondamental du SPD (1989) qui privilège les valeurs et la reconversion écologique de l'économie ;
- alors que l'interdépendance de l'économie s'accélère dans la perspective du marché intérieur européen, les gouvernements préfèrent privilégier des objectifs qui ne sont pas favorables aux salariés et aux syndicats, comme le soutien aux entreprises, la rigueur économique, la limitation ou la réduction de l'Etat providence - même lorsqu'il s'agit de partis de gauche au gouvernement, comme en France et en Espagne.
- les objectifs de la modernisation (innovation des entreprises et maintien de la compétitivité extérieure des systèmes économiques nationaux) s'imposent comme points prioritaires même au prix de coûts sociaux et de renoncements à des réformes. Ceci est surtout évident en France et en Espagne, où les gouvernements socialistes ont dû privilégier l'intérêt économique national au désavantage d'une partie des salariés ou des chômeurs.
- la tendance à une différenciation des bases sociales entre les syndicats et les partis (même de gauche), déjà soulignée dans le passé par des études politologiques, s'est aggravée. Auparavant, on constatait une plus grande attention des partis par rapport aux syndicats envers le "centre" social, c'est-à-dire les classes moyennes ; actuellement il faut relever d'autres phénomènes. Dans les pays de l'Europe du sud surtout, on voit que les électeurs qui ne sont ni syndicalisés ni même salariés deviennent importants pour les partis (de gauche). Certains de ces partis construisent donc un réseau de rapports et de protections individuelles, parfois de type "clientéliste", qui rendent plus difficiles les protections collectives et les actions collectives du syndicat. Les syndicats et les partis de gauche courent alors le risque de rester prisonniers du conflit social qui se dessine entre d'une part des intérêts liés à des objectifs de modernisation (et à des promotions individuelles à travers des canaux de mobilité sociale), et

d'autre part des intérêts plus influencés par le besoin de sécurité et de réforme, caractéristiques (de la plus grande partie) des salariés et exprimés par des modalités d'action collective.

Dans les pays comme l'Allemagne et la Suède dans lesquels les syndicats et les partis se sont posés tous deux comme objectif l'équilibre et l'intermédiation des différents intérêts, il semble davantage possible de trouver un centre de gravité et des solutions plus satisfaisantes.

Au contraire, dans différents pays du sud de l'Europe on constate une augmentation des divergences entre les partis, et les organisations syndicales. Les premiers sont plus intéressés (même si c'est sans exclusive) par les questions de modernisation et par les possibilités de promotions individuelles (comme le PSOE, le PS français au moins en partie, et le PSI en Italie) ; les secondes sont englouties par des devoirs de défense de leur base sociale traditionnelle. En France et dans d'autres pays, où elle était inspirée par la défense du mode de régulation fordiste, cette défense a été très rigide mais sans résultats ; elle a comporté au contraire de plus grandes capacités d'adaptation et d'innovation en Italie, où les syndicats ne se sont pas opposés à des types post-fordistes d'organisation de la production (Regini et Sabel, 1989).

En général on peut dire que dans les économies, où se sont plus affirmées des tendances "*dualistes*" (Goldthorpe, 1984), les syndicats ont vu leur capacité de représentation du travail se réduire plus, et les partis ont cherché à compenser cette difficulté en direction de nouveaux groupes sociaux. La diffusion du dualisme pendant les années quatre-vingt - même dans les pays à composition sociale plus "simple" et "agrégée" - a renforcé les situations de différenciation entre les partis et les syndicats. Si auparavant les uns et les autres avaient plus ou moins la même base sociale, aujourd'hui les membres du syndicat et les électeurs du parti ne sont pas les mêmes.

De ce fait, pour les syndicats, il est devenu plus difficile de servir d'intermédiaires entre les différents intérêts du travail (qui sont plus différenciés), et de maintenir leur caractère d'acteurs de la représentation générale. De leur côté les partis doivent s'engager dans la promotion des intérêts généraux du pays, qui peuvent être très différents de ceux des salariés.

5. L'ÉVOLUTION ET LES PERSPECTIVES

En conséquence, au cours des années quatre-vingt, les occasions de conflit entre les partis et les syndicats se sont multipliées.

Voyons les lignes d'évolution dans quelques cas nationaux :

Italie. En Italie les problèmes concernaient auparavant surtout les rapports du PCI (principal parti de la gauche, mais jamais au gouvernement) et des trois confédérations syndicales CGIL, CISL et UIL. Mais en général les différences d'objectifs entre les syndicats et les partis de la gauche - compliquée par les liens syndicaux du parti catholique, la DC - ont porté tort et aux uns et aux autres. Les tentatives des syndicats d'être des protagonistes sans les partis (stratégie des réformes, échange politique⁴) ont conduit à des affrontements et à la tentative des partis (PCI et PSI) de reprendre l'avantage dans la politique : il n'y a pas de doute que jusqu'au début des années quatre-vingt-dix le rôle syndical est allé en diminuant sur le plan politique. Mais on se retrouve maintenant avec une grave crise de légitimité de tous les partis et une situation nouvelle à gauche, liée à la fondation du PDS et à la croissance de nouveaux partis-mouvements. Les syndicats restent toutefois les organisations les plus représentatives du pays, et peuvent exercer une influence positive aussi sur les partis.

France. La situation de ce pays est inversée par rapport à l'Italie : les socialistes ont longuement gouverné après 1981, mais on a enregistré l'affaiblissement progressif des syndicats. Les occasions d'édifier une bonne interdépendance ont manqué. La CFDT qui avait essayé après 1981 de lancer l'objectif de l'interdépendance, a dû se replier sur des positions plus critiques envers le gouvernement. Les syndicats n'ont pas réussi à saisir l'occasion offerte par le gouvernement de la gauche avec les lois Auroux pour se relancer d'une manière crédible comme acteurs "généraux". Mais si jusqu'à présent la leadership de M. Mitterrand a compensé la faiblesse représentative des syndicats, il n'est pas impossible qu'à l'avenir - sans des inversions de trajectoire - cette dernière ne pénalise pas aussi le PS et toute la gauche.

Espagne. En Espagne même l'UGT a été obligée de prendre ses distances avec le gouvernement socialiste. Le PSOE et ses leaders ont été les protagonistes de la vie politique ; mais sans l'appui des syndicats ils risquent d'être fragilisés sur le plan social et de ne pas stabiliser leur action.

Royaume-Uni. Dans le cas anglais les difficultés d'ensemble de la gauche peuvent être attribuées aussi au défaut de convergence entre le syndicat et le parti. Cette divergence a conduit au cours des années soixante-dix au naufrage du dernier gouvernement travailliste de M. Callaghan. Elle exerce toujours une influence actuellement négative, et même le revirement stratégique du Labour (représenté dans

(4) La stratégie des réformes a été inaugurée à la fin des années 1970 et s'est poursuivie jusqu'au début des années 1980, en partie notamment par la proposition d'une "échange politique" de la part de la CISL (NDLR).

le nouveau programme *Meet the Challenge, Make the Change*) lui nuit, parce que les différents syndicats (le pluriel est obligatoire étant donné le faible rôle du TUC) continuent à être liés à la tradition du pluralisme conflictuel. A cause de cela le Labour a mis en chantier une révision de son programme et de son organisation (règles électorales internes au parti) pour se défaire de l'étreinte du syndicat qui avait provoqué, après la défaite des mineurs, le plus grave échec électoral de la gauche anglaise de l'après-guerre (1983).

Suède. Dans ce pays aussi, le rôle d'anticipation stratégique joué par LO sur la démocratie économique (Plan Meidner) a entraîné de nouveaux problèmes dans les relations avec le parti par rapport à la longue phase du "compromis social-démocrate". Au cours de la fin des années quatre-vingt les dissensions des syndicats sur la politique fiscale du ministre des Finances M. Feldt ont ouvert la route - dans un contexte de difficultés macro-économiques - à une grande perte d'audience du SAP. Mais la densité organisationnelle du parti et du mouvement syndical, ainsi que leur vitalité politique, restent très élevées, bien qu'elles soient menacées par la décentralisation de la négociation collective.

Allemagne. Dans ce pays aussi on a constaté des conflits entre les deux acteurs au début des années quatre-vingt, quand le DGB a exprimé des critiques envers la politique économique poursuivie par M. Schmidt. Ces critiques concernaient la croissance du chômage. Mais l'interdépendance a mieux fonctionné après le passage du SPD dans l'opposition, et le changement des orientations du parti (le nouveau programme). Il semble ici que SPD et DGB aient réussi à obtenir de fait une efficacité de leur action même devant les nouveaux défis : l'unification, les conflits sociaux dans le secteur public, l'explosion du néo-nazisme. On peut parler d'une bonne division du travail entre une opposition sociale capable d'obtenir des résultats significatifs et une opposition politique crédible comme succession de gouvernement dans des délais point trop reculés.

Bien que le modèle de l'interdépendance doive être repensé et remis à jour, il ne semble pas qu'il existe d'alternative plus efficaces du point de vue des syndicats et des partis de gauche. En effet la tentation, qu'ont eu en Italie la CISL et le PSI, de progresser dans la concertation sans l'appui de la confédération syndicale et du parti les plus importants (la CGIL et le PCI) n'a pas fonctionné. Naturellement dans les pays - comme justement l'Allemagne - où l'autoréforme concernant le programme de ces organisations a fonctionné davantage et de façon plus harmonieuse, l'avenir semble meilleur.

Notre hypothèse est que pour l'avenir l'interdépendance reste une condition nécessaire pour progresser dans une politique de réformes,

mais aussi qu'elle doit être redéfinie, pour une situation qui a changé :

- elle ne peut pas être aussi étroite et contraignante que par le passé : dans ce sens il faut attacher de l'importance à la réorganisation de l'affiliation, qui se produit en Suède et en Grande-Bretagne tout en prenant des formes différentes : avec ce mouvement on assiste à une tentative de fondation nouvelle de la gauche dans son ensemble ; cela passe par une plus grande autonomie du parti dans ses processus de décision intérieurs, et par une plus grande ouverture à l'égard des questions générales et non seulement de classe ;
- lorsque l'on est dans le cas inverse, c'est-à-dire que les syndicats sont relativement plus forts que les partis de la gauche (comme en Italie) on pourrait assister - dans le meilleur des cas - à une nouvelle fondation syndicale de la gauche, qui permettrait aux partis de se définir et de se légitimer de nouveau ;
- une nouvelle division des fonctions pourrait être favorisée par un plus grand engagement du syndicat dans les politiques de l'offre et à un niveau micro-économique, pour s'opposer plus efficacement aux politiques des managers ; on peut penser que les partis ont pour rôle d'assurer de bonnes politiques économiques et fiscales et les syndicats de contribuer à régler la transformation post-fordiste des entreprises ; c'est là une des orientations qui émergent en Suède et en Allemagne ;
- de nouvelles formes d'interdépendance peuvent se développer à travers l'autoréforme des programmes des syndicats et des partis, particulièrement sur la remise en ordre du *welfare* qui devrait assurer des coûts inférieurs (et une politique des revenus en correspondance) et en même temps maintenir des services équivalents (à travers le passage - pas encore défini - du *welfare state* à la *welfare society* (Paci, 1991) ;
- ces nouvelles formes sont liées aussi aux tendances qui s'expriment au niveau de la Communauté européenne : s'il se développe une forme de concertation européenne, les syndicats auront des instruments pour chercher des relations privilégiées avec les partis ; cette probabilité sera plus faible si un modèle de relations professionnelles néo-pluraliste s'impose (Schmitter et Streeck, 1991).

En conclusion, quelles sont les perspectives pour l'avenir ?

On peut procéder à une classification des pays en trois groupes, suivant les évolutions possibles :

- a) dans le premier groupe on peut intégrer les pays du Nord et l'Allemagne. Avec eux on peut penser que l'interdépendance

- se remettra à fonctionner efficacement et, par conséquent, qu'il y aura une mise à jour des modèles sociaux démocratiques classiques. Cet objectif sera servi par la convergence vers de nouveaux buts qualitatifs, convergence qui ne doit pas obscurcir les traditions d'une action collective habituée à des tâches d'intermédiation entre de vastes intérêts ;
- b) dans le deuxième groupe on peut inscrire l'Italie et le Royaume-Uni, qui sont des pays dans lesquels les ressources pour des innovations positives ne manquent pas. En Angleterre ces dernières dépendent tout d'abord d'un changement de stratégie et d'organisation des Trade Unions, dans le sens du dépassement d'une décentralisation excessive en matière d'organisation et de négociation. Dans le cas de l'Italie, on doit surtout compter sur une autoréforme des partis de gauche (partiellement commencée par le PDS), et sur de nouvelles règles du jeu ou un accord (même informel) - en ce moment possible, mais encore peu probable - entre les syndicats et les partis, qui définisse de nouveau les compétences respectives et réduise les causes de conflits. Toutefois en Italie, contrairement à ce qui avait été espéré par certains au début des années quatre-vingt, une évolution de forme franchement sociale démocrate semble improbable : les acteurs devraient chercher plutôt des "substituts fonctionnels" qui pourraient avoir une efficacité semblable ;
 - c) manifestement la situation en France et en Espagne est plus défavorable, où il semble que les conditions manquent pour une interdépendance complète : soit par incapacité de structurer des rapports syndicats-partis plus coopératifs sur des objectifs communs, aussi petits, soit la faiblesse organisationnelle tant des partis (qui ne sont pas des partis de masse comme dans l'Europe du centre-nord) que des syndicats, qui ne représentent plus la partie décisive du monde du travail. Il reste pourtant probable que même dans ce cas cette recherche d'interdépendance ne pourra plus être évitée, si les organisations de gauche veulent éviter un dommage commun. Mais il y aura besoin de beaucoup d'imagination pratique !

* *

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAGLIONI, G. (ed.)
1989 Le relazioni industriali in Italia e in Europa, Rome, Edizioni Lavoro.
- BLANPAIN, R.
1982 Comparative Labour Law and Industrial Relations Deventer, Kluwer (4^e éd. : 1990).
- CARRIERI, M. et C. DONOLO
1983 Oltre l'orizzonte neo-corporatista, "**Stato e Mercato**", n° 9.
- CELLA, G.P. et T. TREU
1986 Collective and Political Bargaining in : JACOBI, O. et al. (eds.), Economic Crisis, Trade Unions and the State, London etc., Croom Helms.
- CROUCH, C. et A. PIZZORNO (eds.)
1979 Conflitti in Europa, Milano, Etas.
- GOLDTHORPE
1984 Order and Conflict in Western Capitalism, Oxford, Clarendon Press.
- PACI, M.
1991 La sfida della cittadinanza sociale, Rome, Edizioni Lavoro.
- REGINI, M. et C. SABEL
1989 Strategie di riaggiustamento industriale, Bologna, Il Mulino.
- SCHMITTER, Ph.
1979 Still the Century of the Corporatism in : SCHMITTER, Ph. et G. LEHMBRUCH (eds.), Trends Toward corporatism in termination London etc., Sage.
- SCHMITTER, Ph. et W. STREECK
1991 Organized Interests in the Europe of 1992, in Orstein et Perlman, Political Power and Social Change, Washington, AEI Press.
- STREECK, W.
1991 Industrial Relations in a Changing Western Europe, Paper IIRA 3rd European Regional Congress, Bari, september.

Résumé des articles English summaries

• Le volume de travail et son partage étude comparative de sept grands pays

Michel Husson

Un niveau donné d'activité économique requiert, compte tenu du niveau de la productivité du travail, un certain nombre d'heures de travail, autrement dit un certain volume de travail. La manière dont ce volume de travail va ensuite "s'incarner" en un certain nombre d'emplois dépend de différents paramètres que l'on peut condenser en une grandeur abstraite, qui est la durée moyenne du travail.

Ce travail cherche à décrire la manière dont s'est effectuée cette répartition au cours des années quatre-vingt dans sept pays (Allemagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Suède). Trois grandes variables sont examinées : la durée du travail, l'extension du travail à temps partiel, la répartition des emplois entre hommes et femmes.

Cet ensemble de données permet de faire apparaître les caractéristiques de chacun des grands pôles de l'économie mondiale ainsi que la diversité des trajectoires nationales à l'intérieur de l'Europe. La France présente de fortes spécificités : le volume de travail baisse ; la durée du travail ne recule plus depuis bientôt dix ans ; et les emplois féminins à temps partiel jouent donc un rôle essentiel dans les créations d'emploi.

• The volume of work and its distribution a comparative study of seven countries

Michel Husson

A given level of economic activity requires, for a given labour productivity, a certain number of hours of work or, in other terms, a certain volume of work. The way this volume of work is distributed and embodied in a certain number of jobs depends on different parameters that can be condensed in an abstract variable, the average duration of working time.

This study attempts to describe how this distribution has been carried out during the 80's in seven countries (France, Germany, Italy, Japan, Sweden, United Kingdom and the United States). Three main variables have been dealt with : the duration of working time, the extension of part-time employment, and the distribution of jobs between men and women.

This set of data permits to bring out the characteristics of each pole of the world economy as well as the diversity of national trajectories within Europe. France presents some very specific features : the volume of work is shrinking ; the duration of working time has remained the same for almost ten years ; and the part-time jobs for women therefore play an essential role in the process of job creation.